

GRÉSIVAUDAN

INFOS PRATIQUES

SAINT-MARTIN-D'URIAGE

→ **Grand loto du Football club**
Petite restauration et buvette. Samedi 3 décembre, à 18 h 30, à la salle polyvalente de la Richardière.
Football club de Saint-Martin-d'Uriage : ☎ 04 76 89 04 99

→ **Marché de Noël**

Avec le soutien des commerçants de la commune, de nombreuses idées de cadeaux parmi les stands à caractère artisanal. Tombolas gratuites à 11 h, 15 h, 16 h et 17 h. Tontonballons sera présent avec le père Noël. Vin et chocolat chaud à 17 h. Crèche vivante à l'église. Espace restauration. Rendez-vous samedi

10 décembre, de 10 h à 19 h, sur la place du village.
Office de tourisme d'Uriage : ☎ 04 76 89 10 27

5, avenue des Thermes
✉ info@uriage-les-bains.com

→ **Séance du ciné-club**

Projection du film "The shop around the corner", mardi 13 décembre, à 20 h 30, au Centre culturel du Belvédère : ☎ 04 76 89 10 27

SAINT-JEAN-LE-VIEUX

→ **Marché de Noël au profit du Téléthon**

Des commerçants, artisans et associations proposeront une grande variété de produits. 1 € sera remis au profit du Téléthon sur chaque vente. Marché samedi 3 décembre, de 10 h à 17 h, à la salle des fêtes.

GONCELIN

→ **Tournée annuelle des calendriers**

Les sapeurs-pompiers des Deux Rives ont commencé leur tournée de distribution des calendriers. Elle se poursuivra jusqu'au samedi 31 décembre.

LA PIERRE

→ **Goûter de Noël**

Il aura lieu cette année un samedi, le 10 décembre, à 15 h, à la salle d'animation. Inscriptions dès que possible au 04 76 71 28 48, 04 76 71 49 89 ou encore 04 76 71 36 81.
Club des Pervenches : ☎ 06 82 20 25 05

LE CHAMP-PRÈS-FROGES

→ **Commemoration**

En hommage aux soldats morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. Cérémonie lundi 5 décembre, à 16 h, au monument aux morts.

LES ADRETS

→ **"Parlons démocratie"**

Dans le cadre des soirées de Belledonne, une soirée dédiée à la démocratie est proposée. Extrait du film "Demain", suivi d'une conférence-débat avec la participation de Raül Magni-Berton, professeur de sciences politiques. Dimanche 4 décembre, à 17 h 30, à la salle Pelloux-Prayer.

TENCIN

→ **"Quel mode de garde choisir ?"**

Conférence-débat sur les modes de garde pour les enfants. Entrée libre. Jeudi 8 décembre, à 20 h, au Relais d'assistants maternels, 118, allée du Pré Sec. Direction de l'enfance et de la parentalité : ☎ 04 76 08 04 57
✉ petiteenfance@le-gresivaudan.fr

THEYS

→ **Passage des sapeurs-pompiers**

La vente des calendriers a débuté. Les sapeurs-pompiers se rendent aux domiciles tous les jours de 17 h à 20 h.

→ **Exposition sur les opérations militaires extérieures**

Avec en point d'orgue, le dimanche après-midi, une projection d'un film sur le navire Le Charles-de-Gaulle et une conférence à 15 h sur le rôle de l'aéronavale lors des opérations extérieures par un officier marinier. Demain vendredi 2 décembre, de 14 h à 18 h. Samedi 3 décembre et dimanche 4 décembre de 10 h à 18 h. À la salle Belledonne. L'inauguration de cette exposition sur les opérations extérieures, prévue initialement demain vendredi 2 décembre, a été reportée au samedi 3 décembre, à 11 h 45, à la salle Belledonne.
UNC 7 Laux : ☎ 06 71 72 51 02

LES ADRETS

Quel avenir pour Les Frimousses ?

Cela fait quelques mois qu'aux Adrets la situation du multi-accueil Les Frimousses préoccupe les habitants. Un dernier courrier, envoyé cette semaine au président de la Communauté de communes du Grésivaudan et signé des parents, sollicite une énième rencontre dans les quinze jours et demande la suspension de la décision du Grésivaudan de le transférer au Champ-près-Froges, à 4 km de là.

Les banderoles, installées au pied du préfabriqué, ne sont pas près d'être retirées. "Non à la délocalisation", "Fermeture, c'est non" ... Les messages à l'entrée du village, face à l'école, sont clairs et témoignent de la forte mobilisation de ce côté-ci de Belledonne.

« On est dans un cas de figure de désengagement de la communauté dans les communes rurales et de montagne alors que l'on entend partout le contraire, que ce soit avec la Loi montagne ou même au sein du Grésivaudan », souffle Michèle Gagnaire, adjointe aux Affaires scolaires.

L'élue est d'autant plus remontée qu'un projet de multi-accueil, dans une maison aux Adrets, existe bien depuis 2014 (lire par ailleurs).

Pour des raisons budgétaires et de "fréquentation future", le Grésivaudan a retenu la solution d'un déplacement au multi-accueil du Champ-près-Froges, qui serait réaménagé en conséquence d'ici 2018 puisque « le Grésivaudan a accepté de porter l'effort à 25 places, soit 11 à 12

pour les enfants des Adrets » confirme Françoise Midali, vice-présidente en charge de la Petite enfance.

Cette "promesse", personne aux Adrets n'y croit. Comment garantir ses places dans la future structure du Champ-près-Froges « alors que la commune d'origine n'entre pas en ligne de compte dans les critères de sélection ? » s'interrogent les parents dont les arguments en faveur du maintien aux Adrets sont plus que jamais d'actualité.

Un taux de fréquentation record

En premier lieu : le taux de fréquentation des Frimousses. « Il est de 85 % alors que la moyenne sur l'ensemble du Grésivaudan est de 73-75 %, pointe Gaylord Berrodier, père de famille. C'est le taux le plus élevé du territoire ! C'est un service rentable qui contribue à la vie du village. La preuve d'une sacrée vitalité. S'il disparaît, c'est le risque d'une paupérisation du village. »

Et puis, il y a ce comptage, effectué par le Grésivaudan puis par les parents, pour évaluer le nombre d'habitants qui descendent au quotidien dans la vallée pour leur travail et pourraient donc s'arrêter en chemin au Champ-près-Froges. « Ils sont plus de 85 %, d'un côté. Deux fois moins, répondent les parents qui ont pris en compte les horaires décalés (travail très tôt le matin ou de nuit), histoire de dépasser la (seule) logique comptable.

Céline FERRERO



Les banderoles, au pied de la structure en préfabriqué faisant office de multi-accueil, témoignent de la mobilisation depuis des mois des habitants des Adrets. Ils s'opposent à la mutualisation des Frimousses et du multi-accueil du Champ-près-Froges. Une solution retenue par le Grésivaudan et qui pourrait faire l'objet d'une "question diverse" lors du prochain conseil communautaire.

L'extension au Champ-près-Froges moins coûteuse que le maintien aux Adrets...

En 2012, lorsque le multi-accueil Les Frimousses a été transféré dans le giron intercommunal, la capacité d'accueil est passée de deux jours d'ouverture par semaine à cinq, ceci, rappelle le Grésivaudan, « pour améliorer le service offert aux habitants ».

Pendant deux ans, la commune a réfléchi à un projet d'une structure en dur.

En janvier 2014, elle apprend la mise en vente sur son sol d'une maison (la Maison Brun) dont la situation au cœur du village, face à l'école, présente des avantages. La solution paraît « intéressante » pour le Grésivaudan, la commune décide alors d'acheter cette maison (pour 300 000 €) : le multi-accueil serait installé au rez-de-chaussée et aux

niveaux supérieurs, on pense à l'installation d'autres services (une bibliothèque, un accueil de loisirs, un espace de co-working...).

Le coût total de l'aménagement de la maison est évalué à 850 000 €. Celui pour le seul multi-accueil : 210 000 €. « Entre-temps, pointe Michèle Gagnaire, on apprend qu'une étude architecturale pour l'extension de la structure du Champ-près-Froges est faite... » La population en est informée : une pétition pour le maintien du multi-accueil des Adrets recueille alors 280 signatures.

De rencontre en rencontre (avec le Grésivaudan, la CAF) et au regard du coût -important- de la réhabilitation de la maison, le maire des Adrets Gérard Jourdan

suggère une construction neuve sur la parcelle de ladite maison « dans le même esprit et pour le même coût que celle proposée au Champ-près-Froges ».

Sa proposition ne sera pas retenue. Le Grésivaudan lui préfère le réaménagement du multi-accueil existant au Champ-près-Froges, évalué à 205 000 €, « moins coûteux que la solution d'un maintien sur place » et chiffre à 50 000 €/an le gain en matière d'investissements.

Si le projet de mutualisation se concrétise, la commune des Adrets, elle, aura acheté pour 300 000 € un bien immobilier, idéalement situé, qui lui appartient depuis deux ans et qui lui reste, pour l'heure, sur les bras.

C.F.

LOCALE EXPRESS

SAINT-MAXIMIN

Une soupe commune pour le Téléthon

→ Dans le cadre du Téléthon, le samedi 3 décembre, une soupe commune sera servie de 15 à 18 heures, à la salle Marie-Louise. Pour la réaliser vous pouvez déposer vos légumes directement à la salle polyvalente, le vendredi 2 décembre, à partir de 16 h 30. Vous pouvez également participer à l'épluchage des légumes qui se fera le samedi, salle Marie-Louise, à partir de 8 h 30 (venir avec ses ustensiles).

GONCELIN

Des bénévoles à l'honneur



→ Accompagnés du président du Ski club gonzelinois Bernard Desestret, Denis Payerne et Marie-Cécile Trouillet ont été récemment décorés de la médaille de bronze de Jeunesse et Sports au titre du ski. Tous deux sont impliqués dans le Ski club depuis de très nombreuses années. Ces deux bénévoles portent haut et fort les couleurs de l'association.

Leonardo Brunori a reçu lui la médaille d'argent Jeunesse et Sports au titre de l'aéromodélisme. André Plisson 1^{er} adjoint du Cheylas, médaille de bronze Jeunesse et Sports au titre du ski est le dernier récipiendaire du groupe.

Martine Kohly, vice-présidente du conseil départemental chargée des Sports et Roger Cohard maire du Cheylas ont félicité l'ensemble des récompensés.

POUR JOINDRE NOS CORRESPONDANTS

GONCELIN/TENCIN : Laurent CLOAREC, 06 65 27 43 67.
FROGES : Michel MANCIPI, 06 82 81 99 56.
LE CHEYLAS : Robert MOUTARD, 06 30 40 25 95.
THEYS/LES ADRETS : Michel SELVA, 06 83 21 27 87.
HURTIÈRES/PRAPOUTEL/LES 7 LAUX : Michel SELVA, 06 83 21 27 87.

FROGES

Cent soixante-dix-sept convives au repas des anciens



L'animation était confiée pour la seconde année consécutive à Jean-Pierre Frank et son groupe de musiciens et chanteuses. La piste de danse était toujours bien remplie



Dimanche a eu lieu le repas de fin d'année ou repas de Noël, des anciens. 177 personnes se sont ainsi retrouvées à la salle des fêtes pour partager ce moment convivial. À l'invitation de la municipalité étaient présents le maire de Tencin, François Stefani accompagné de son épouse et de Marie-Bénédicte Estela, élue en charge de la Commission sociale ainsi que le maire du Champ-près-Froges et son épouse et Marie-Paule Gomes élue, responsable

de la Commission sociale. Michèle Couvert, première adjointe à la mairie de Villard-Bonnot était également présente. Claude Malia, maire de Froges, après avoir présenté les élus présents, remerciait les techniciens de la municipalité pour leur travail. La place était ensuite donnée aux festivités, avec d'abord un excellent repas préparé, comme depuis plusieurs années, par le traiteur Le Dauphinois gourmand.

Michel MANCIPI



L'action de Noël en chiffres

Organisée par le Centre communal d'action sociale (CCAS), l'action de Noël s'adresse à toutes les personnes habitant la commune et ayant plus de 65 ans.

Ainsi, cette année, 580 personnes étaient concernées. À ces personnes, il est proposé, soit de participer à ce repas dansant, soit de recevoir un colis ou éventuellement d'en faire don à une association.

Dès cette semaine, plus de 410 colis seront distribués. Ils devront être récupérés à la mairie, le jeudi de 10 à 12 heures et de 14 à 16 heures et le vendredi de 14 à 16 heures.

Selon le souhait de certains bénéficiaires, 33 colis seront remis au Secours populaire. Treize colis seront également remis à la Mapad. Le coût global de cette opération (colis, repas et animation) se monte à 18 800 €.

